

Nos lacs sont des trésors vivants, mais comme tout organisme, ils naissent, vieillissent et finissent par mourir. Cependant, l'activité humaine peut drastiquement **accélérer ce vieillissement**, un phénomène appelé **eutrophisation**. À Mont-Blanc, il est crucial de comprendre ce processus pour protéger nos plans d'eau.

Comment un lac vieillit-il ?

Le vieillissement d'un lac, ou eutrophisation, est principalement dû à l'accumulation de sédiments (matières organiques et minérales) au fond. Ces sédiments proviennent à la fois de processus naturels et, de manière significative, des activités humaines. Les sédiments réduisent la quantité d'oxygène disponible pour les bactéries qui décomposent la matière organique, ce qui entraîne une accumulation de vase au fond du lac.

Un lac en santé reçoit une eau de qualité, c'est-à-dire une eau transportant peu de sédiments.





POURQUOI UN LAC VIEILLIT-IL TROP VITE ? L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

La présence humaine, surtout près des rives, augmente considérablement l'apport de sédiments et de matières organiques dans les lacs, accélérant ainsi leur vieillissement.

Plusieurs activités contribuent à ce phénomène :

- ✓ Le **déboisement** et les **pelouses** près des rives.
- ✓ Les **installations septiques non conformes** ou mal entretenues.
- ✓ La **construction et l'entretien inadéquat** de chemins, fossés, ponceaux.
- ✓ L'**arrachage des plantes aquatiques** et la construction de **murets sur la rive** (**ces pratiques sont interdites**).
- ✓ L'utilisation de **pesticides et fertilisants chimiques** (**interdite**).
- ✓ Un mauvais usage des embarcations nautiques.

Ces apports excessifs entraînent la prolifération des plantes aquatiques, le réchauffement de l'eau, une diminution de l'oxygène dissous, un envasement accéléré et le colmatage des frayères.

Comment retarder le vieillissement de nos lacs ? Agißons ensemble !

Chaque geste compte pour maintenir nos lacs en bonne santé.
Voici comment vous pouvez contribuer :

01 Respectez la bande de protection riveraine (BPR) :

- Interdiction de couper ou supprimer toute végétation (incluant le gazon) dans la BPR (10 ou 15 mètres selon le cas).
- Conservez au moins 60 % de la végétation naturelle (arbres, arbustes, herbacées) sur votre lot.
- Ne pas construire ni effectuer de travaux dans la BPR sans autorisation.

02 Préservez la végétation aquatique :

Ne pas arracher les plantes aquatiques; leurs racines retiennent une partie du phosphore dans les sédiments.

03 Évitez les produits chimiques :

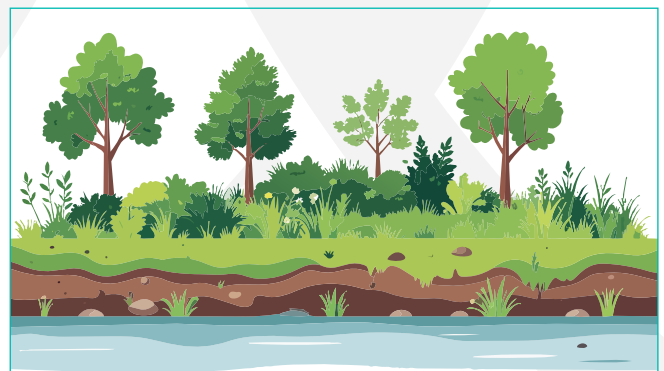
N'utilisez aucun pesticide ni engrais chimique sur le territoire de la Municipalité (**c'est interdit !**).

04 Revégétalisez les rives :

Le règlement exige de revégétaliser les 5 premiers mètres des rives avec des arbres, arbustes et herbacées, en utilisant les bonnes techniques.

05 Gérez les eaux de surface :

Aménagez des ouvrages dans les fossés (bermes filtrantes, bassins de sédimentation) et végétalisez leurs parois et fonds pour freiner et filtrer les eaux avant qu'elles n'atteignent le lac. La conservation d'une bande riveraine bien végétalisée permet l'absorption des pluies, le ralentissement et la filtration des eaux de ruissellement, facilitant ainsi le dépôt des sédiments.





L'ÉTAT DE NOS LACS À MONT-BLANC

Des études récentes sur l'eutrophisation de nos lacs montrent que la majorité sont dans un stade intermédiaire (mésotrophe) à excellent (oligotrophe).

C'est une bonne nouvelle, mais cela signifie qu'il faut continuer nos efforts pour les maintenir en santé !

Quelques définitions clés :

- **Eutrophisation** : Changements dans la productivité des eaux (plus d'algues et de plantes aquatiques).
- **Oligotrophe** : Lac jeune, faible productivité, eaux transparentes, oxygène présent partout.
- **Mésotrophe** : Stade transitoire, déficit relatif en oxygène, enrichissement en matières organiques, transparence réduite.
- **Eutrophe** : Lac mature, forte productivité, peu profond, peu transparent, riche en nutriments, déficits fréquents en oxygène.

Pour toute question ou pour plus d'informations, contactez le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement de Mont-Blanc.